

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**« Allo, y'a quelqu'un? »  
L'APTS fait entendre la voix de ses membres**

---

Longueuil, le 28 février 2018 – Le personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux est à bout de souffle. Épuisé. En détresse. Au bout du rouleau. Mais qui écoute? L'APTS comprend, entend et agit, mais elle n'a pas d'interlocuteur attentif. Autant du côté des directions d'établissements, occupées à temps plein à mettre en place une vaste réorganisation qui leur demande temps et énergie, que du côté du ministre Barrette, qui ne consulte personne. Devant un tel silence, on a envie de dire : « allo, y'a quelqu'un? » Y'a quelqu'un au gouvernement qui entend la détresse? Y'a quelqu'un qui écoute la colère? Y'a quelqu'un qui comprend que nous sommes au bout du rouleau?

C'est pourquoi l'APTS lance aujourd'hui la campagne « [Allo, y'a quelqu'un?](#) ». Celle-ci vise à faire connaître la souffrance vécue par les travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, physiothérapeutes, technologistes médicales, entre autres, qui doivent composer avec de la surcharge et des cas de plus en plus lourds, le tout dans un contexte de réorganisation-désorganisation dont on n'a pas fini de voir les conséquences négatives, malgré ce qu'en dit le ministre Barrette. « Non, la réforme n'est pas terminée, M. Barrette. Elle l'est peut-être pour vous, mais elle ne l'est pas pour nos membres, précise Carolle Dubé, présidente de l'APTS. Pas moins de 6 professionnels et techniciens sur 10 sont en détresse. M. le ministre, il est temps de poser des gestes concrets pour soutenir ceux qui aident. »

Dans le cadre des négociations des conventions collectives locales en cours, l'APTS a justement des propositions concrètes pour améliorer les conditions de travail de ses membres. « Nous demandons entre autres aux employeurs d'offrir des conditions de pratique qui respectent la capacité des personnes salariées à prendre et à ajouter de nouveaux cas à leur charge. On leur demande également de respecter l'intégrité physique et psychologique de nos membres. Ça ne peut plus durer comme ça, s'indigne la présidente. Nos membres vont craquer sous la pression. Le rythme est impossible à tenir. »

Nous revendiquons également pour nos membres davantage d'autonomie professionnelle. « Il n'est pas normal que des intervenants soient constamment pris entre le respect de leur code de déontologie et les commandes souvent irréalistes de leur employeur ou du ministère. Il faut protéger les professionnels qui refusent d'obtempérer à une directive ou un ordre direct d'une personne en autorité si cela entre en conflit avec le code de déontologie de sa profession. Ce sont nos membres qui sont au front, sur le terrain, au quotidien, souligne Carolle Dubé. Il faut leur redonner de l'oxygène. »

Au cours des prochaines semaines, l'APTS interpellera le ministre Barrette, les députés, les partis politiques et les ordres professionnels pour qu'ensemble, nous trouvions des solutions. Pour tout savoir sur la campagne et pour visionner la première capsule vidéo, rendez-vous au <http://alloyaquelquun.com>.

### **À propos de l'APTS**

Avec 52 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :  
Francis Boucher, conseiller en communication  
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)